

Voici donc un volume utile et instructif, où les interrogations littéraire, politique et religieuse sont le plus souvent très judicieusement croisées. Souhaitons que ces monographies, en elles-mêmes indispensables, rendent bientôt possible l'adoption d'une perspective transversale et synthétique sur un aspect crucial de l'histoire culturelle et politique post-révolutionnaire.

Stéphane ZÉKIAN

Véronique MEYER, *Pour la plus grande gloire du roi : Louis XIV en thèses*, Rennes-Versailles, Presses universitaires de Rennes, Centre de recherche du château de Versailles, « Histoire », sér. « Aulica. L'univers de la cour », 2017, 370 p., 17 × 24 cm.

Véronique Meyer, professeur d'histoire de l'art à l'université de Poitiers, a consacré de nombreuses recherches à l'histoire de l'estampe, principalement au XVII^e siècle, s'intéressant aux graveurs eux-mêmes, à la diffusion de la gravure, à la production du livre illustré et aux thèses. Ce volume est consacré aux thèses dédiées à Louis XIV. Il constitue le texte complémentaire d'un catalogue et d'un inventaire qui, sous la forme électronique, sont abrités sur les sites respectifs des deux éditeurs. C'est là qu'on trouvera les illustrations des thèses conservées, leur description complète et leur localisation.

Des 136 thèses analysées, 38 seulement sont conservées en entier car les collectionneurs ont pris très tôt l'habitude de séparer l'illustration du texte lui-même. 84 sont dédiées à Paris, 17 dans les provinces et 13 à l'étranger (9 à Rome). La période couvre les années 1638-1704. Jusqu'en 1663, le roi n'est qu'un dédicataire parmi d'autres, Mazarin en particulier le concurrence avec 24 dédicaces. Puis le souverain s'impose mais il est notable que le phénomène s'arrête en 1704. Les quelques thèses dédiées au roi au cours du XVIII^e siècle font figure d'exceptions.

On lira avec profit le rappel du processus normal de la thèse au XVII^e siècle selon les facultés (il s'agit ici essentiellement des arts et de la théologie) et selon les grades (bachelier, licencié, docteur). La soutenance est bien décrite avec ses divers éléments : affiche, invitations, discours, décoration de la salle, buffet. Mais les thèses dédiées au roi sont par définition exceptionnelles et même, dans certains cas, luxueuses. Comme toute dédicace, l'autorisation du roi est requise. On saisit parfaitement que ces dédicataires de thèses font partie d'un très petit cercle : haute noblesse de cour, membres de la Maison du roi et surtout familles ministérielles puisque les Le Tellier (dont les fils de Louvois) et les Colbert sont en nombre et en qualité les principaux auteurs des thèses illustrées les plus magnifiques.

L'économie de ce phénomène est très particulière étant donné la variété des coûts. La thèse peut ne comporter qu'une illustration réduite, souvent un tirage d'une gravure existante. Mais elle peut aussi être illustrée en grand format d'une allégorie ou d'un portrait contemporain du roi. Lorsqu'il s'agit d'un travail original, commandé à un dessinateur puis à un graveur, la dépense est beaucoup plus importante, et même considérable quand l'auteur de la thèse conserve la propriété du dessin original. De même l'exemplaire peut dans quelques cas (celui du roi ou celui de la famille) être imprimé sur satin ou soie. Véronique Meyer évalue à 10 000 livres le coût global de la thèse du troisième fils de Louvois, Camille Le Tellier. Quand on mesure la dimension scandaleuse de la dépense, on s'étonne moins qu'en 1704, à l'ouverture d'une décennie particulièrement funeste, le phénomène ait disparu.

De façon plus classique, on retrouve dans l'ouvrage l'analyse des différents peintres ou dessinateurs (Nicolas et Pierre Mignard, Charles Le Brun, Robert Nanteuil) et graveurs (Robert Nanteuil, François de Poilly), l'intérêt se portant tout particulièrement sur des noms moins connus du lecteur (Pierre-Paul Sevin, Pierre Simon, Nicolas Pitau) mais que l'auteur de l'ouvrage a déjà étudiés. L'analyse des différents thèmes portés par les allégories,

ou des représentations du roi, est menée dans une évolution chronologique riche d'enseignements. Le tout concourt à illustrer les variations de la propagande royale au cours du règne. L'influence des jésuites, maîtres de l'utilisation de l'image, et l'exemple du Saint-Empire où la pratique est commune sont mis en avant.

On regrettera l'absence de quelques lignes sur la motivation de cette pratique élitaire. Est-ce une munificence qui, tournée vers le prince, rejaillit sur la famille du candidat pour sa propre légitimation ? Quelles différences avec l'univers des dédicaces d'ouvrages qui, à cette époque, connaît un certain déclin et surtout une monopolisation par le roi ? Malgré ces petites réserves, un ouvrage utile qui fournit une documentation propice à plus d'un emploi.

(†) Yannick NEXON

Géraud de CORDEMOY, *Six Discours sur la distinction et l'union du corps et de l'âme, Discours physique de la parole*, édité, présenté et annoté par K. S. Ong-Van-Cung, Paris, Vrin, « Textes cartésiens », 2016, 259 p., 13,5 × 21,5 cm.

La précédente édition de ces textes était insérée dans celle des *Œuvres philosophiques*, édité par Pierre Clair et François Girbal (Paris, Puf, 1968). Les auteurs avaient proposé une longue biographie de Cordemoy dont K. S. Ong-Van-Cung reprend les faits saillants. Cordemoy se considère comme un disciple de Descartes, au point qu'il enseigne sa philosophie et fréquente les salons cartésiens. Il est considéré de son vivant comme un philosophe de renom – Molière lui-même s'inspire fortement du *Discours physique sur la parole* dans la leçon d'orthographe du *Bourgeois Gentilhomme* en 1670. Si on le connaît pour être fidèle à Descartes et anti-aristotélicien, certains de ses contemporains voient en lui un cartésien dissident, à l'instar de Desgabets, choqué et inquiet par son atomisme. Invité par le précepteur du Dauphin, Bossuet, dont il est proche, à devenir lecteur ordinaire de son élève, il est chargé d'écrire la vie de Charlemagne pour un nouveau manuel d'histoire, et met de côté ses activités philosophiques. Il est finalement nommé membre de l'Académie française en 1675, avant d'en devenir le directeur.

L'introduction de K. S. Ong-Van-Cung met davantage en perspective la philosophie de Cordemoy et son caractère ambigu, au croisement de la philosophie cartésienne et des courants philosophiques en présence au second XVII^e siècle : Cordemoy suit le mouvement atomiste de Gassendi et, à partir des problèmes posés par la causalité entre l'âme et le corps, contribue à développer l'occasionalisme. Alors que Descartes partait du fait de l'union de l'âme et du corps, une des notions primitives qu'on ne peut déduire rationnellement, Cordemoy élabore sa réflexion à partir de la distinction réelle des deux substances. Ces prises de position s'élaborent à l'occasion de l'édition du traité de l'*Homme* et du *Monde* laissés inachevés par Descartes, et qu'une génération de cartésiens entend compléter dans les années 1660. Ainsi, l'ouvrage de Cordemoy est d'abord conçu comme une physique, qui laisse finalement place à une théorie de l'homme où le langage occupe le centre de la réflexion. Selon K. S. Ong-Van-Cung, la question de l'individu est au centre de la philosophie de Cordemoy et la finalité politique de sa pensée est essentielle (il publie d'ailleurs un écrit politique intitulé *De la Réformation d'un État* en 1668).

La réputation qu'a Cordemoy d'être anti-aristotélicien est étonnante, lorsqu'on comprend que son geste principal, qui le conduit à refuser la divisibilité des corps à l'infini de Descartes, est de comprendre le terme « substance » au sens aristotélicien : en ce sens, une véritable substance, même étendue, ne peut être divisée. Cela conduit à une nouvelle compréhension de la matière, qui n'est plus considérée comme substance étendue, mais comme un assemblage de corps indivisibles. Cordemoy s'emploie ainsi à dévoiler la confusion de la philosophie